



ENONCE

Données de base	
Ancienneté du salarié	> 1 an
Montant du salaire de base	1 900.00 €
Arrêt de maladie	Du lundi 3 au 13 décembre inclus
Principe de décompte des heures d'absence	Sur la base des jours calendaires
Taux de retenues salariales hors prévoyance et CSG	11.31%
Taux de retenue de prévoyance salariale (Sur salaire de base)	0.75%
Taux de retenue de prévoyance patronale (Sur salaire de base)	1,75%
Taux de retenue de mutuelle salariale (Sur salaire de base)	1,20%
Taux de retenue de mutuelle patronale (Sur salaire de base)	2,40%
Prime exceptionnelle en octobre	1 000,00 €

Calculez les indemnités journalières, le maintien de salaire et présentez le calcul des salaires nets et bruts

Faites les calculs en cas et hors subrogation par l'employeur



Calendrier du mois

Jours calendaires d'absence	Jours calendaires du mois	jours semaine	Dates
	1	samedi	01/12
	2	dimanche	02/12
1	3	lundi	03/12
2	4	mardi	04/12
3	5	mercredi	05/12
4	6	jeudi	06/12
5	7	vendredi	07/12
6	8	samedi	08/12
7	9	dimanche	09/12
8	10	lundi	10/12
9	11	mardi	11/12
10	12	mercredi	12/12
11	13	jeudi	13/12
	14	vendredi	14/12
	15	samedi	15/12
	16	dimanche	16/12
	17	lundi	17/12
	18	mardi	18/12
	19	mercredi	19/12
	20	jeudi	20/12
	21	vendredi	21/12
	22	samedi	22/12
	23	dimanche	23/12
	24	lundi	24/12
	25	mardi	25/12
	26	mercredi	26/12
	27	jeudi	27/12
	28	vendredi	28/12
	29	samedi	29/12
	30	dimanche	30/12
	31		31/12

